

LE VÉLO, VECTEUR DE MOBILITÉ DOUCE



Bernard Héritier
Président
RGRA

Il y a quelques décennies, le tramway et le vélo étaient les modes de transport du quotidien. Le premier, qui avait presque disparu, a fait un retour remarquable pour aménager les centres-villes et connecter la périphérie.

Le second a survécu avec ses inconditionnels et ses héros. Le Tour de France reste une épreuve populaire qui rythme les premières semaines de juillet. Il y a aussi ces tribus qui grimpent les cols, les adeptes du VTT, le vélo électrique, qui redonne un peu d'énergie à ceux qui en ont perdu, le vélo loisir, qui permet de parcourir la Loire, le Rhône ou les canaux, d'emprunter les voies ferrées délaissées... Autant d'usages ludiques, sportifs et populaires de la bicyclette.

Et dans nos villes ? La mobilité « intelligente » est devenue le nouveau mantra, mais pour l'être vraiment, elle doit combiner tous les modes de transport : la marche, le vélo, le deux-roues motorisé, l'automobile, les transports en commun.

Comment y parvenir ? Les sources d'inspiration se trouvent au Nord. À Copenhague, le nombre de vélos dépasse désormais celui des voitures. À Amsterdam, pionnière en matière de cyclisme, il y a trois fois plus de vélos que de voitures. Et ce n'est pas qu'une question de topographie. C'est le résultat de politiques de long terme avec un objectif de 50 % de déplacements en 2025 et une forte réduction des émissions de CO₂.

En France, de nombreuses villes se sont investies dans des « plans vélo ». Strasbourg, Grenoble et Bordeaux figurent en tête des villes où les habitants utilisent le plus le vélo pour se rendre au travail. Ce classement est fait pour évoluer avec la mise en place de politiques incitatives fortes mais il y a beaucoup d'effets d'annonce et les résultats sont inégaux (« Le palmarès contestable des "capitales mondiales du vélo" », blog d'Olivier Razemon, sur lemonde.fr, 16 juin 2017).

Le vélo présente de nombreux avantages écologiques et économiques. Pourquoi s'en priver ? Il faudrait pouvoir embarquer un vélo dans un RER. C'est possible à Berlin, peut-être un jour à Paris ? Et peut-on en toute confiance emmener ses enfants dans une voie réservée aux bus ou aux taxis ? Avec des aménagements adaptés, sécurisés, tout est possible. Une politique de mobilité efficace doit combiner les différents modes de transport. Le vélo y a toute sa place.